

Par l'hon. M. ROWELL: Copie de la convention internationale de l'opium, signée à LaHaye le 23 juin 1912 et ratifiée le 10 juin 1920.

Par l'hon. M. REID: Copie d'une convention entre la compagnie du Grand-Tronc et le Gouvernement.

Par l'hon. M. SIFTON: Copie des règlements sur la navigation de l'air.

COMITE DU RESTAURANT.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER propose que MM. Steele, Stewart (Hamilton), Douglas (Strathcona) et Tobin soient désignés pour assister M. l'Orateur dans la direction du restaurant en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes.

Adopté.

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LE DIS-COURS DU TRONE.

La Chambre passe à la suite de la discussion de la motion de M. Hume Cronyn pour une adresse à S. Exc. le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session.

M. McKENZIE (Cap-Breton-Nord): Monsieur l'Orateur, bien que j'aie quelque peu l'habitude de la Chambre des communes depuis vingt ans tout proche, je vous avouerai qu'en entrant dans cette nouvelle salle je ne me sens pas tout à fait aussi à l'aise que de coutume, et je demande à mes honorables collègues, tant de la droite que de la gauche, ainsi qu'à vous-même, monsieur l'Orateur, de bien vouloir m'accorder votre indulgence au moment où je m'apprête à acquitter le devoir qui m'incombe aujourd'hui de continuer le débat sur la motion qui nous est proposée.

Docile à une coutume que le temps a rendue vénérable, je tiens à féliciter les honorables députés qui ont respectivement proposé et appuyé la motion demandant qu'une adresse fût présentée à Son Excellence. J'y tiens, en outre, parce que nos deux collègues se sont acquittés de leur tâche avec un succès qui fait honneur à nos institutions et justifie le Gouvernement de la leur avoir confiée. L'honorables député de London (M. Cronyn), qui nous était déjà favorablement connu, s'est montré à la hauteur de sa belle réputation. Quant à l'honorables député de Pictou (M. McGregor), il ne s'était pas beaucoup appliqué à pérorer, mais le discours qu'il vient de prononcer me permettra amplement d'assurer à mes amis de la Nouvelle-Ecosse, qu'il a fait

honneur aux nobles traditions de cette province et en particulier au vieux comté de Pictou, cela soit dit en toute sincérité au sujet de traditions qui me sont chères à moi-même, et à l'égard d'un honorable ami dont la politique n'est pas la mienne.

En faisant l'éloge du ministère actuel, l'honorables député de London (M. Cronyn) m'a remis en mémoire le vieil adage écossais qui dit qu'il faut avoir le cœur robuste pour rester brave. Mon honorable ami a certainement fait preuve de bravoure, mais a-t-il réussi à justifier cet éloge? Voilà une autre question.

Je crois devoir féliciter tout particulièrement le chef de l'opposition des superbes paroles qu'il a fait résonner à nos oreilles. Occupant un poste dont le titulaire est rétribué sur les deniers publics, il fait partie du rouage administratif, et, par conséquent, toute la députation a dû être heureuse de constater qu'il est homme à pouvoir s'acquitter de ses nouvelles fonctions d'une manière absolument satisfaisante. En même temps, l'honorables député a ouvert de nouveaux horizons au parti libéral dont il est le chef, et lui a donné lieu d'espérer qu'il saurait contribuer à faire briller la gloire du Canada d'un éclat plus vif que jamais.

Quant au vétéran de la vie parlementaire (sir George Foster) qui dirige d'une main si habile ce qui reste du ministère, il serait oiseux de faire son éloge; qu'il me suffise de dire combien j'aurais désiré qu'on eût confié à plus expert que moi la tâche de lui répondre. Novice en politique comme je le suis, j'aurais doublement tort de ne pas admirer son éloquence; cependant, j'ose soutenir, que si l'on dépouille son discours de ces fleurs de rhétorique dont il a le secret, il n'est pour ainsi dire rien. Que l'honorables ministre me permette une observation, en passant: Il a mal débuté il y a dix-huit ans, il a mal continué depuis, et je crains qu'il ne finisse mal.

Monsieur l'Orateur, nous ne saurions rester indifférents aux beautés de l'édifice dans lequel nous nous réunissons cette année. C'est un temple splendide, qui va pouvoir suffire non seulement aux besoins de la génération actuelle, mais à ceux des générations futures, si nombreuse que soit alors la population du Canada et si brillantes que soient les destinées de ce grand pays dont nous sommes déjà fiers.

En ce qui concerne notre pays le moment est bien choisi pour établir son bilan. Observons ce qui s'est fait et ce que nous pourrons faire à l'avenir. espérons que le Ca-